

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS

Paris, le 23 juin 2020

Monsieur le Président,

Au cours de la crise inédite due à l'épidémie du SARS-CoV-2 que la France connaît depuis maintenant plus de quatre mois, l'exemplarité des habitants de la France n'est plus à démontrer. Nous avons toutes et tous compris la gravité de la situation devenue depuis lors mondiale et nous avons suivi les directives présidentielles et gouvernementales.

Le confinement a été une réussite afin de freiner cette épidémie. Si le confinement a également été une réussite, c'est grâce à l'engagement sans faille des femmes et des hommes qui occupent les métiers dits de « la première et de la seconde lignes ». Cette période les a rendus visibles, celles et ceux qui exercent des métiers essentiels à notre vie quotidienne, celles et ceux qui avaient la responsabilité de nous nourrir, de nous soigner ou d'assurer la continuité et le fonctionnement du service public : les personnels soignants, les hôtesse de caisse, les éboueurs, les agents d'entretien, les livreurs, les aides à domicile, les travailleurs des services funéraires, etc. Mobilisés pendant tout le confinement à remplir des missions d'intérêt général, ils ont toutes et tous, à n'en pas douter, montré leur dévouement à notre République. Y compris celles et ceux en situation irrégulière ou avec des statuts précaires.

La crise a eu un effet loupe sur toutes les inégalités inhérentes à ces métiers. Ils conjuguent souvent précarité, faible rémunération, temps partiels, vacances, contrats horaires et sont également ceux les plus souvent sous-estimés et en manque d'attractivité. Qui plus est, ces femmes et ces hommes ont travaillé pendant toute cette période en ayant à l'esprit les préoccupations personnelles et familiales liées aux incertitudes de leurs situations administratives. La main d'œuvre des « sans-papiers » est une ressource importante trop souvent déconsidérée dans notre économie. C'est ici l'objet de notre sollicitation.

Les propositions pour l'après-crise ne manquent pas et le prisme de la revalorisation salariale est le plus souvent abordé. Cependant, nous pensons que la reconnaissance de la France à ces personnes ne peut se limiter à une récompense pécuniaire : elle doit aussi être une reconnaissance symbolique. C'est pourquoi, nous vous demandons d'apprécier le renouvellement des titres de séjour, la régularisation et la naturalisation des femmes et des

reconnaissance symbolique. C'est pourquoi, nous vous demandons d'apprécier le renouvellement des titres de séjour, la régularisation et la naturalisation des femmes et des hommes qui ont œuvré pendant la crise et dont la procédure administrative est en cours de traitement.

La circulaire du 28 novembre 2012 relative à l'admission exceptionnelle au séjour des étrangers en situation irrégulière dite « circulaire Valls » opère un équilibre entre lutte contre l'immigration irrégulière, priorité toujours actuelle du Gouvernement, et l'admission exceptionnelle au séjour afin de prendre en compte certaines réalités humaines. Ce sont ces réalités que nous devons aujourd'hui plus que jamais voir et assumer. Nous ne pouvons plus nier que les métiers les plus difficiles sont les moins reconnus. Ils sont, de fait, exercés par les populations les plus précaires. Il s'agit au nom de notre République d'apporter plus de justice sociale et de reconnaissance à ces femmes et à ces hommes qui ont œuvré pour que la France tienne. Cela permettrait également de pallier les carences en main d'œuvre qui existent dans de nombreux secteurs d'activité comme l'agriculture.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération la plus respectueuse.



Fiona Lazaar



Guillaume Gouffier-Cha